

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) ANIMATEUR/ANIMATRICE PERISCOLAIRE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 1 -Accueillir les publics enfants et familles dans les temps périscolaires			
<p><i>A.1.1 Mise en vie de l'accueil des publics enfants et familles</i></p>	<p>C1.1 Adapter les espaces et le matériel pour permettre à tous les enfants et à leur famille d'être accueillis dans le respect de leurs rythmes de vie et de leurs besoins</p>	<p><u>Présentation orale d'une situation d'accueil des publics en temps périscolaire tiré de sa pratique professionnelle</u> Le candidat choisit une situation d'accueil en temps périscolaire tiré de sa pratique professionnelle et la présente au jury.</p> <p>La présentation est suivie d'un entretien d'explicitation pour permettre au candidat d'argumenter ses choix et d'élargir son questionnement.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 30 minutes Lieu : OPAC Evaluateurs : commission d'évaluation certificative</p> <p><u>Mise en situation reconstituée</u> A partir d'un scénario fictif tiré au sort, le candidat doit apporter une information et/ou un conseil suite à une demande d'un parent et qui implique un ou plusieurs acteurs éducatifs</p>	<p>Cr1 Les différents espaces et aménagements du lieu où se déroule l'accueil et leurs fonctions sont présentés ; leurs cohérence et adaptation sont explicitées. Cr2 L'utilisation des espaces et du matériel est adaptée au moment, aux rythmes de vie et aux besoins des différentes catégories d'enfants accueillis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle est sécurisante et respecte le cadre réglementaire d'un Accueil Collectif de Mineurs - elle est organisée et accueillante pour les enfants et les familles (confort, circulation, rangement, propreté...) et facilite leur autonomie - elle permet le jeu entre enfants et les différents types d'activités adaptées au moment périscolaire - elle permet de favoriser l'inclusion (nouveaux arrivants, garçons/filles, différents âges...). <p>Cr3 Le candidat présente des adaptations</p>

	<p>C1.2 Etablir une relation éducative, bienveillante et sécurisante avec chaque enfant afin de lui permettre de s'intégrer au groupe et de favoriser son bien-être</p>	<p>proches des espaces et des temps périscolaires.</p> <p>La mise en situation est suivie d'un entretien d'explicitation pour permettre au candidat d'argumenter ses choix et d'élargir son questionnement.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 20 minutes Lieu : OPAC Evaluateurs : commission d'évaluation certificative</p> <p><u>Entretien complémentaire</u> Un entretien complémentaire avec le jury permet d'élargir le questionnement du candidat sur les compétences non mises en œuvre afin de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences du bloc</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 10 minutes Lieu : OPAC Evaluateurs : commission d'évaluation certificative</p>	<p>pour accueillir un enfant à besoins particuliers. Cr4 Il présente des adaptations pour enrichir l'accueil.</p> <p>Cr1. Le candidat énumère des facteurs qui contribuent à l'établissement d'une relation éducative, bienveillante et sécurisante avec chaque enfant.</p> <p>Cr2. Il repère des signes qui peuvent témoigner d'un mal-être chez un enfant (par exemple un enfant inquiet, en colère, triste, isolé, mutique, agressif).</p> <p>Cr3 Il décrit une posture adaptée pour entrer en relation avec un enfant et favoriser son bien-être.</p> <p>Cr4 Il présente une méthode adaptée pour aider un enfant à s'intégrer au groupe d'enfants.</p>
<p><i>A.1.2 Prise en charge de la vie quotidienne des enfants accueillis</i></p>	<p>C1.3 Accompagner les enfants dans leur vie quotidienne en les associant et en les responsabilisant afin de favoriser leur autonomie et leurs apprentissages</p>		<p>Cr1 Les moments de vie quotidienne qui rythment la journée des enfants sur le temps scolaire et périscolaire sont caractérisés.</p> <p>Cr2 Au moins deux accompagnements différents sur la vie quotidienne sont proposés. Ils sont adaptés aux besoins, aux rythmes, aux capacités des enfants accueillis (âges, degré d'attention, disponibilité d'esprit, fatigue...) et au moment de la journée.</p> <p>Cr3 Les accompagnements proposés garantissent la sécurité physique, morale et affective des enfants.</p> <p>Cr4 Le candidat présente une organisation et des accompagnements qui encouragent des apprentissages, la prise d'initiative et l'autonomie des enfants en fonction de leurs capacités.</p>

	<p>C1.4 Organiser les différents temps vécus par les enfants, et particulièrement les transitions, pour leur permettre de s'y repérer et de bien vivre dans un cadre collectif</p>		<p>Cr1 Le candidat présente les différents repères existants concernant l'aménagement de l'espace et du temps. Cr2 Il présente un ou des rituels mis en place pour aider les enfants à appréhender les transitions. Cr3 Les modalités de présentation permettant aux enfants d'identifier les adultes mobilisés et leurs rôles dans la situation d'accueil périscolaire sont décrites et explicitées. Cr4 Les moyens permettant aux enfants de comprendre les différentes règles de vie sont décrits et explicités. Cr5 Les principales transitions (d'un lieu à un autre, d'un moment à un autre, d'un référent à un autre) vécues par les enfants pendant le temps périscolaire sont explicitées. Cr6 La réglementation en vigueur concernant les déplacements de groupes d'enfants est connue.</p>
<p><i>A.1.3 Contribution à la continuité éducative autour de l'enfant au sein de la communauté éducative *</i></p> <p><i>*En référence au Code de l'Éducation Article L11-3. Selon les territoires et en lien avec l'activité périscolaire, la communauté éducative peut comprendre : les personnels des écoles et établissements, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, les associations éducatives</i></p>	<p>C1.5 Faciliter les échanges et l'implication des familles (dont les accompagnants) pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant</p>		<p>Cr1 Dans une situation d'accueil donnée, le candidat identifie les singularités du fonctionnement familial et les éventuelles appréhensions de la famille. Il explicite leurs impacts. Cr2 Dans une situation d'accueil donnée, la démarche proposée par le candidat en direction de la famille est adaptée. Elle respecte le champ de responsabilité et d'intervention de la structure d'accueil périscolaire. Cr3 Dans une situation d'accueil donnée,</p>

<p><i>complémentaires de l'école ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, associés au service public de l'éducation.</i></p>			<p>l'attitude du candidat dans sa relation à la famille et la terminologie utilisée sont appropriées. La distance est strictement professionnelle (politesse, bienveillance, non culpabilisation, non copinage ...).</p> <p>Cr4 Le candidat formule des propositions pour impliquer les familles et les accompagnants et favoriser leur participation à la relation éducative au sein de l'accueil périscolaire.</p> <p>Cr5 Il formule au moins deux propositions pour entrer en contact avec les familles et les accompagnants qu'il ne rencontre pas.</p>
	<p>C1.6 Etablir des liens avec les acteurs éducatifs proches des espaces et des temps périscolaires pour favoriser la continuité éducative</p>		<p>Cr1 L'interaction avec les acteurs éducatifs proches des espaces et des temps périscolaires (enseignants, ASEM, personnels techniques et de restauration, autres animateurs) décrite par le candidat dans une situation vécue ou projetée permet de favoriser la continuité éducative.</p> <p>Cr2 Les outils qui permettent de communiquer avec les acteurs éducatifs autour de la situation d'un enfant ou du collectif d'enfants sont connus.</p>
	<p>C1.7 Appliquer les protocoles prévus pour les enfants à besoins particuliers* afin de contribuer à leur inclusion au sein de l'accueil périscolaire et avec les autres enfants <i>*en référence au Code de l'Education</i></p>		<p>Cr1 Le candidat décrit au moins une situation vécue ou projetée d'accueil d'un enfant à besoins particuliers et le protocole mis en place dans la structure.</p> <p>Cr2 La fonction et le fonctionnement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sont explicités. Les modalités d'inclusion mises en place sont présentées.</p> <p>Cr3 Les principaux risques de perte d'autonomie liés à une situation de handicap temporaire ou permanente sont identifiés et les besoins associés sont repérés.</p>

BLOC N°2 Participer à la conception des projets d'animation en direction des publics enfants			
<i>A.2.1 Caractérisation du contexte de réalisation du projet d'animation</i>	C2.1 Repérer les caractéristiques de la structure et de l'environnement éducatif, social et territorial pour les prendre en compte dans la conception du projet d'animation	<p><u>Elaboration d'un dossier</u> Dans un dossier de 10 à 15 pages, le candidat présente un projet d'animation à mettre en œuvre sur son terrain d'alternance, qu'il a conçu en complète autonomie.</p> <p><u>Soutenance orale du dossier et entretien</u> Le candidat présente oralement son dossier. La présentation est suivie d'un entretien d'explicitation pour permettre au candidat d'argumenter ses choix et d'élargir son questionnement. Durée : 30 minutes Lieu : OPAC Evaluateurs : commission d'évaluation certificative</p>	<p>Cr1 L'accueil périscolaire est décrit avec clarté. Cr2 Les liens entre les objectifs du projet d'animation et les objectifs du projet éducatif et du projet pédagogique sont déclinés. Cr3 Le candidat identifie les caractéristiques de son environnement (géographiques, socio-économiques, historiques, culturelles) pertinentes pour le projet. Cr4 Il identifie quelques partenaires et/ou lieux ressources du territoire et les mobilise pour son projet de manière cohérente.</p>
	C2.2 Identifier les attentes, les motivations, les besoins et les caractéristiques physiologiques, psychologiques et sociologiques du public enfants en s'appuyant sur l'observation, le travail d'équipe et les informations disponibles pour préparer son projet d'animation		<p>Cr1 Les principales caractéristiques physiologiques, psychologiques et sociologiques du public enfants visé sont présentées et prises en compte pour le projet d'animation. Cr2 Les besoins, les attentes et les motivations du public enfants sont repérés et pris en compte pour le projet d'animation. Cr3 Le projet d'animation est adapté aux</p>

			<p>attentes, aux motivations, aux besoins, aux possibilités du public enfants et aux situations temporelles.</p> <p>Cr4 Les parties prenantes, dont les enfants, sont associées aux choix des propositions et les modalités d'association présentées sont cohérentes.</p>
<p><i>A 2.2 Conception pédagogique du projet d'animation</i></p>	<p>C2.3 Déterminer les objectifs du projet d'animation afin qu'ils soient en cohérence avec le projet éducatif et le projet pédagogique de la structure</p>		<p>Cr1 Le candidat présente et explicite les objectifs de son projet d'animation.</p> <p>Cr2 Les objectifs choisis s'appuient sur des constats en lien avec le contexte (publics, structure, territoire...).</p> <p>Cr3 Les objectifs choisis sont adaptés au public.</p> <p>Cr4 La cohérence des objectifs présentés avec les valeurs et les principes de l'éducation populaire est explicitée.</p>
	<p>C2.4 Choisir des méthodes pédagogiques et des supports d'activités dans différents domaines pour assurer la mise en œuvre du projet d'animation</p>		<p>Cr1 Le candidat présente au moins deux grands domaines d'activité mobilisables sur le temps périscolaire et argumente le choix du domaine qu'il retient pour son projet.</p> <p>Cr2 Il présente, pour son projet, au moins deux supports d'activités distincts, les décrit et argumente ses choix. Ils sont en cohérence avec les objectifs de ce projet, adaptés aux possibilités du public et aux situations temporelles.</p> <p>Cr3 Il présente, pour son projet, ses méthodes pédagogiques et explicite leur choix. Les méthodes sont en cohérence avec les objectifs de ce projet, adaptées au public et aux situations temporelles.</p> <p>Cr4 Il démontre en quoi ses méthodes pédagogiques permettent l'implication et la</p>

			<p>participation de tous les publics. Cr5 La description des activités du projet démontre la prise en compte des cadres réglementaires et des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur. Cr6 Le candidat propose et décrit des alternatives (autres supports et méthodes) pour répondre aux objectifs du projet d'animation.</p>
	<p>C2.5 Prévoir la progression pédagogique en planifiant et en programmant l'ensemble des conditions nécessaires à la réalisation du projet afin d'atteindre les objectifs fixés</p>		<p>Cr1 La progression pédagogique du projet est explicitée au regard des objectifs Cr2 La progression pédagogique est adaptée aux possibilités du public et aux situations temporelles Cr3 Le candidat présente le séquençage de son projet et démontre le réalisme de l'échéancier posé Cr4 Les modalités de réalisation de l'action sont explicitées Cr5 La présentation écrite et/ou orale du projet démontre une maîtrise des grandes étapes d'élaboration d'un projet d'animation</p>
<p><i>A.2.3 Conception de l'évaluation du projet d'animation</i></p>	<p>C2.6 Choisir des modalités et des critères d'évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs du projet d'animation</p>		<p>Cr1 Les modalités d'évaluation du projet d'animation sont explicitées. Cr2 Les critères d'évaluation du projet d'animation sont explicités en cohérence avec les objectifs. Cr3 Les parties prenantes (dont les enfants) sont associées à l'évaluation du projet et les modalités d'association présentées sont cohérentes.</p>
	<p>C2.7 Prévoir les modalités d'évaluation de sa propre pratique dans une visée d'amélioration individuelle</p>		<p>Cr1 Le candidat présente les objectifs d'auto-évaluation de sa pratique professionnelle et les indicateurs correspondants. Cr2 Il présente les objectifs d'auto-évaluation de sa posture d'animateur/animateur et les indicateurs correspondants.</p>

BLOC N°3 Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants			
<i>A.3.1 Déploiement et conduite du temps d'animation, évaluation</i>	C3.1 Mobiliser un ou plusieurs supports d'activités dans différents domaines (activités artistiques, culturelles, scientifiques, techniques, physiques, etc.) dans une visée éducative et de loisirs	<p><u>Mise en situation réelle de conduite d'un temps d'animation</u> Sur son lieu de pratique professionnelle, le candidat conduit un temps d'animation ludique, lors d'un des temps périscolaires, en face à face avec un groupe d'au moins 8 enfants au commencement de l'activité. La séance est observée par les évaluateurs. Durée : 45 minutes (dont au minimum 30 minutes en situation effective de conduite de l'activité) Lieu : structure d'alternance Evaluateurs : commission d'évaluation certificative</p> <p><u>Entretien complémentaire</u> A l'issue de la mise en situation de conduite d'un temps d'animation, un entretien complémentaire avec le jury permet au candidat d'évaluer la séance, l'atteinte de ses objectifs et sa conduite, d'argumenter ses choix et d'élargir son questionnement sur les compétences non mises en œuvre afin de vérifier la maîtrise de l'ensemble des</p>	<p>Cr1 Le candidat présente synthétiquement les éléments contextuels (publics, projet pédagogique, objectifs du temps,...) dans lesquels s'inscrit la séance observée. Cr2 Le ou les supports d'activités sont adaptés au public d'enfants accueilli et au moment périscolaire où s'organise l'activité. Cr3 Le caractère éducatif du temps d'animation est observé. Cr4 Le caractère ludique du temps d'animation est observé. Cr5 Le choix des espaces, de leurs aménagements et du matériel est en cohérence avec les objectifs visés par la séance observée. Cr6 La pratique du ou des supports d'activité proposés est maîtrisée. Cr7 Le matériel technique est vérifié et utilisé de manière pertinente. Cr8 Le cadre réglementaire inhérent à la pratique d'activité est maîtrisé et les règles de sécurité et d'hygiène sont expliquées. Cr9 La sécurité physique et affective des publics est garantie.</p>

	<p>C3.2 Utiliser différents types de démarches et méthodes pédagogiques afin de favoriser l'autonomie, la prise d'initiative et la responsabilisation du public enfants</p>	<p>compétences du bloc. Durée : 30 - 45 minutes Lieu : structure d'alternance Evalueurs : commission d'évaluation certificative</p> <p>Durée globale maximale de l'épreuve : 1h30</p>	<p>Cr1 Les démarches choisies et les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont appropriées et permettent l'autonomie des enfants. Cr2 Elles permettent la prise d'initiative des enfants. Cr3 Elles permettent la responsabilisation des enfants.</p>
	<p>C3.3 Faire vivre une mise en jeu et une découverte lors du temps d'animation pour répondre aux besoins des enfants et contribuer à leur éveil et à leur compréhension du monde qui les entoure</p>		<p>Cr1 La conduite de l'activité permet aux enfants de découvrir et d'expérimenter dans un cadre ludique. Cr2 La conduite d'activité permet de manière ludique d'éveiller la curiosité des enfants et leur compréhension du monde qui les entoure.</p>
	<p>C3.4 Observer la progression et l'implication des enfants tout au long du temps d'animation pour ajuster l'activité et la méthode pédagogique aux évolutions et aux réactions</p>		<p>Cr1 Le candidat démontre de l'attention à la progression et l'implication des enfants tout au long du temps d'animation et il est en mesure d'en rendre compte. Cr2 Il repère des signes qui peuvent témoigner d'un besoin d'ajustement de l'activité et/ou de la méthode pédagogique. Cr3 Il se montre réceptif aux demandes des enfants et suscite l'implication de tous les enfants tout au long de la séance observée. Cr4 Les ajustements mis en œuvre sont adaptés aux aléas rencontrés et permettent la poursuite ou l'évolution de l'activité. Cr5 Face à des réactions d'enfants risquant de perturber l'activité (réticences, enthousiasme exacerbé...), le candidat propose des solutions et des adaptations permettant de respecter les intégrités de chacun.</p>

	C.3.5 Evaluer ses activités et sa posture à partir de modalités et de critères d'évaluation préalablement définis, dans une visée d'amélioration continue de sa pratique		<p>Cr1 La grille d'évaluation de l'activité est formalisée et pertinente.</p> <p>Cr2 Les critères de réussite atteints sont explicités et les éventuels écarts sont expliqués.</p> <p>Cr3 Des pistes d'améliorations pouvant être apportées à la mise en œuvre des activités et à la posture sont proposées et argumentées.</p>
<i>A.3.2 Gestion du collectif d'enfants pendant le temps d'animation</i>	C3.6 Organiser le collectif d'enfants afin que chacun puisse trouver sa place dans le groupe		<p>Cr1 Le candidat se montre attentif à la place de chacun au sein du collectif d'enfants en tenant compte des envies et des besoins individuels.</p> <p>Cr2 Il favorise la coopération entre enfants et s'appuie sur les compétences et les personnalités de chacun.</p> <p>Cr3 Les règles de fonctionnement collectif dans l'activité sont explicitées et adaptées au groupe d'enfants. Le processus de co-construction des règles avec les enfants est expliqué.</p>
	C3.7 Adapter son intervention en fonction de la dynamique de groupe, des envies et besoins individuels afin de favoriser le bien-être des enfants et leur socialisation		<p>Cr1 Le candidat repère la dynamique de groupe en place durant la conduite du temps d'animation.</p> <p>Cr2 Il repère les envies et les besoins individuels des enfants durant la conduite du temps d'animation.</p> <p>Cr3 Les ajustements mis en œuvre sont adaptés à la dynamique de groupe, aux envies et aux besoins individuels, et garantissent le bien-être et la socialisation de tous les enfants.</p> <p>Cr4 Le candidat expose les éléments constitutifs d'un groupe d'enfants et d'une dynamique de groupe ainsi que le rôle et la place de l'animateur/animatrice périscolaire dans cette dynamique.</p>

	C3.8 Gérer les tensions et conflits entre enfants afin de permettre la participation active et apaisée de chacun au temps d'animation		<p>Cr1 Le candidat décèle les principaux signes de tensions et de conflits entre enfants. Il qualifie le niveau de gravité et le niveau d'intervention nécessaire.</p> <p>Cr2 La réponse apportée est adaptée au conflit observé. Le candidat explique en quoi cette réponse respecte le règlement intérieur de la structure.</p> <p>Cr3 Les décisions mises en place dans la structure en cas de conflit entre enfants sont expliquées.</p> <p>Cr4 Des modalités de désamorçage et de gestion de conflits sont explicitées.</p> <p>Cr5 Dans la situation de gestion de conflits, l'attitude du candidat et la terminologie utilisée sont appropriées. Le candidat adopte une distance strictement professionnelle (empathie).</p> <p>Cr6 Des actions de prévention et de sensibilisation aux risques de conflits entre enfants sont décrites.</p>
--	---	--	--

BLOC N°4 Exercer dans un environnement professionnel relevant du champ de l'éducation populaire

<i>A.4.1 Appropriation des missions et de l'environnement professionnel de l'animateur/animatrice périscolaire</i>	C4.1 Identifier les différents acteurs et réseaux du champ de l'éducation et de l'éducation populaire afin de se situer au sein de la communauté éducative	<p>Elaboration d'un dossier professionnel</p> <p>En s'appuyant sur sa pratique professionnelle d'animateur/animatrice périscolaire, le candidat élabore un dossier de 5 à 6 pages qui présente :</p> <p>A/ Son environnement professionnel</p> <p>B/ Ses missions en tant qu'animateur/animatrice périscolaire en complément de celles des autres membres de la communauté éducative, son positionnement au sein de sa structure, des exemples d'actions à mettre en œuvre pour favoriser les alliances</p>	<p>Cr1 Le candidat repère et présente les principales caractéristiques d'au moins un acteur du champ de l'éducation et un acteur du champ de l'éducation populaire.</p> <p>Cr2 La complémentarité de l'animateur/animatrice périscolaire avec les autres membres de la communauté éducative est comprise et expliquée.</p> <p>Cr3 Le positionnement du candidat au sein de sa structure est explicité : positionnement fonctionnel, positionnement hiérarchique, missions et responsabilités de chacun.</p>
--	--	---	---

	<p>C4.2 Identifier les points structurants de l'exercice du métier d'animateur/animatrice périscolaire pour mieux comprendre son cadre d'emploi, sa situation contractuelle de travail et agir sur son parcours professionnel</p>	<p>éducatives C/ Les ressources internes et externes à disposition de l'animateur/animatrice périscolaire concernant les situations de détresse et/ou de violence physique, morale ou sexuelle vécues par les enfants D/ la description et l'analyse d'une situation de travail en équipe vécue sur le lieu de pratique professionnelle.</p> <p><u>Soutenance orale du dossier</u> Le candidat présente oralement son dossier. La présentation est suivie d'un entretien d'explicitation pour permettre au candidat d'argumenter ses choix et d'élargir son questionnement. Durée totale de l'épreuve : 30 minutes</p>	<p>Cr1 Le candidat repère les informations concernant son cadre d'emploi (statut de l'employeur, type de contrat, horaires de travail, congés, temps de face à face et de préparation, rémunération, droits et obligations de l'employeur et du salarié ...). Cr2 Les différents types de structures gérant l'activité périscolaire sont correctement identifiées. Cr3 Au moins cinq ressources mobilisables (personnes, lieux physiques, sites internet etc.) en cohérence avec le métier d'animateur/animatrice périscolaire sont présentées. Cr4 Le candidat présente des liens entre salaire et organisation sociale (cotisations, redistribution, protection sociale...).</p>
	<p>C4.3 Adopter des postures professionnelles pour favoriser la coéducation avec les autres membres de la communauté éducative</p>	<p>Lieu : OPAC Evaluateurs : commission d'évaluation certificative</p> <p><u>Cas pratiques à l'oral et entretien complémentaire</u> A/ Le candidat tire au sort un sujet sur une situation de travail et des questions associées concernant : - les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer et la manière dont il peut sensibiliser les parties prenantes à la bonne application des règles dans cette situation de travail - l'application des principes et des valeurs de l'éducation populaire dans cette situation de travail - les niveaux et registres de responsabilité</p>	<p>Cr1 La notion d'alliance éducative et son utilité dans l'intérêt de l'enfant pour l'accueil périscolaire sont cernées et expliquées. Cr2 Le candidat donne au moins un exemple de comportement et/ou d'action à mettre en œuvre pour favoriser les alliances éducatives dans le cadre de la coéducation. Cr3 L'articulation entre la fonction parentale et la fonction éducative professionnelle est cernée et explicitée.</p>
	<p>C4.4 Appliquer les principes et les valeurs de l'éducation populaire dans ses activités d'animateur/animatrice périscolaire afin d'inscrire son action en cohérence avec ceux du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure</p>		<p>Cr1 Le candidat cite quelques grands principes et valeurs de l'éducation populaire. Cr2 Il illustre par un exemple comment ces principes et valeurs peuvent être appliqués lors d'un temps périscolaire.</p>

<p>A.4.2 Application de la réglementation en vigueur et des règles en usage dans le fonctionnement de l'accueil périscolaire</p>	<p>C4.5 Identifier les niveaux et registres de responsabilité engagés dans sa pratique professionnelle pour garantir sa propre sécurité et celle des publics accueillis sur les temps périscolaires</p>	<p>engagés dans cette situation de travail vis-à-vis des publics accueillis et des autres acteurs éducatifs B/ Le jury remet au candidat un livret avec des extraits de documents professionnels et des questions associées. Le candidat doit présenter ses réponses au jury à l'oral. Un entretien complémentaire permet d'élargir le questionnement du candidat sur les compétences non mises en œuvre dans les cas pratiques. Durée totale de l'épreuve : 1 heure</p>	<p>Cr1 Le candidat identifie le registre et son niveau de responsabilité vis-à-vis des publics accueillis et des autres acteurs éducatifs dans diverses situations quotidiennes. Cr2 Il présente les notions de responsabilité civile et pénale dans le cadre de son périmètre d'action. Cr3 Le respect du droit à l'image est appliqué dans le cadre de son périmètre d'action. Cr4 Il fait référence à des postures éthiques et déontologiques attendues de l'animateur/animatrice périscolaire.</p>
	<p>C4.6 Rechercher les informations réglementaires en vigueur au sein de l'accueil périscolaire pour mettre à jour son cadre de référence et ses pratiques</p>	<p>Lieu : OPAC Evalueurs : commission d'évaluation certificative</p>	<p>Cr1 Dans une situation professionnelle donnée, le candidat identifie la nature des informations réglementaires à collecter. Cr2 Il identifie les modalités d'accès aux ressources pour recueillir les informations réglementaires en vigueur au sein de l'accueil périscolaire et mettre à jour son cadre de référence et ses pratiques.</p>
	<p>C4.7 Appliquer l'ensemble des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur au sein de l'accueil périscolaire en sensibilisant les parties prenantes afin de les protéger et prévenir d'éventuels risques</p>		<p>Cr1 Dans une situation professionnelle donnée, le candidat décrit les attitudes et comportements qu'il doit mettre en œuvre en matière de sécurité et d'hygiène pour éviter les risques. Cr2 Dans une situation professionnelle donnée, il sensibilise les parties prenantes à la bonne application des règles de sécurité et d'hygiène en adoptant un langage compréhensible et une posture adaptée. Cr3 Les principaux risques et dangers encourus en matière de sécurité et d'hygiène lors de situations d'accueil périscolaire et les procédures associées sont connus. Cr4 Les principales procédures d'alerte sont connues.</p>

	<p>C4.8 Appliquer les consignes concernant les enfants présentant des signaux physiques et/ou psychologiques de mal-être afin d'agir dans les limites de son périmètre d'intervention et le cas échéant passer le relais aux interlocuteurs compétents sur toute situation de détresse et/ou de violence physique, morale ou sexuelle</p>		<p>Cr1 Le candidat présente quelques indicateurs de repérage de signes physiques et/ou psychologiques pouvant alerter sur une situation de détresse et/ou de violence chez un enfant Cr2 Les consignes en vigueur dans la structure concernant les enfants présentant des signaux physiques et/ou psychologiques de mal-être sont identifiées Cr3 Au moins deux ressources internes et/ou externes à la disposition de l'animateur/animatrice périscolaire concernant ces situations sont connues Cr4 Le rôle et les limites de l'animateur/animatrice périscolaire face à diverses situations de détresse et/ou de violence physique, morale ou sexuelle sont expliqués Cr5 Le candidat formule des pistes pour prendre du recul et se protéger face à d'éventuelles situations délicates et/ou violentes</p>
<p><i>A.4.3 Implication active dans le travail d'équipe au sein de l'accueil périscolaire</i></p>	<p>C4.9 Contribuer à la répartition des tâches au sein d'une équipe pour assurer la qualité des interventions en direction des publics enfants et familles</p>		<p>Cr1 Le candidat décrit une situation vécue de travail en équipe. Cr2 Dans une situation vécue de travail en équipe, l'objectif du temps de travail en équipe est expliqué avec clarté. Cr3 Dans une situation vécue de travail en équipe, les contributions du candidat et celles des autres membres de l'équipe au travail collectif sont expliquées avec clarté.</p>
	<p>C4.10 Faire des propositions et prendre en compte les avis des membres de l'équipe afin de contribuer activement à la conception de projets collectifs et à l'évolution qualitative du fonctionnement de l'accueil périscolaire</p>		<p>Cr1 Dans une situation vécue de travail en équipe, les points facilitateurs et les freins éventuels au travail en équipe sont repérés. Cr2 Des exemples d'améliorations pouvant être apportées à la situation de travail en équipe sont décrits. Les propositions</p>

			formulées tiennent compte des points de vue des autres membres de l'équipe pour faciliter les projets collectifs et l'amélioration de l'accueil périscolaire.
<i>A4.4 Communication en interne avec l'équipe d'animation et à l'externe avec les autres membres de la communauté éducative</i>	C4.11 Identifier les informations pertinentes dans des textes simples et récurrents de son environnement afin de les exploiter dans l'exercice de ses fonctions		<p>Cr1 La nature et la fonction des principaux types de textes/documents émanant de l'environnement professionnel de l'animateur/animateurice périscolaire sont correctement identifiées.</p> <p>Cr2 Le candidat prend connaissance d'un texte/document simple relatif à un environnement professionnel habituel, comprend les informations communiquées, repère l'information importante et l'exploite pour répondre à une situation donnée.</p> <p>Cr3 Les informations manquantes ou erronées dans un texte/document simple et récurrent de l'environnement professionnel de l'animateur/animateurice périscolaire sont correctement identifiées.</p>
	C4.12 Ecrire des textes informatifs simples relatifs à son contexte et son activité, le cas échéant à l'aide d'outils numériques, afin de rendre compte de son action et/ou d'informer ses interlocuteurs au sein de l'accueil périscolaire		<p>Cr1 La présentation écrite est formalisée en des termes simples. Elle est adaptée à ses destinataires et permet la bonne compréhension du message.</p> <p>Cr2 La production écrite respecte les règles d'orthographe et de syntaxe.</p> <p>Cr3 Le vocabulaire professionnel utilisé est adapté à la situation professionnelle décrite.</p>
	C4.13 Restituer à l'oral des informations relatives à son contexte et/ou son activité lors de temps d'échanges organisés ou informels, face à un groupe ou en individuel, dans les limites de son périmètre d'intervention		<p>Cr1 La description orale est compréhensible et correctement construite.</p> <p>Cr2 Le vocabulaire professionnel utilisé à l'oral est adapté à la situation professionnelle décrite et à la situation d'évaluation certificative.</p> <p>Cr3 Le candidat se montre ouvert à l'échange</p>

			<p>et fait preuve d'écoute active.</p> <p>Cr4 Le candidat répond aux questions de manière appropriée, compréhensible et précise.</p> <p>Cr5 Les interactions orales se font dans un registre de langue adapté et dans le respect des règles professionnelles en usage.</p>
--	--	--	--